



LA VILLE DE NEMOURS
(13 000 habitants – 280 agents)

RECRUTE
POUR SON CHATEAU-MUSÉE

UN AGENT D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE (F/H)

CDD de remplacement du 14/05/2025 au 24/08/2025

Ancienne capitale du Gâtinais français, Nemours bénéficie d'une situation géographique privilégiée au cœur de la vallée du Loing, à l'orée de la Forêt de Fontainebleau.

Située au sud du Département de Seine-et-Marne, à 75 km de Paris, la commune est desservie par un réseau routier, autoroutier et ferroviaire la reliant à la capitale en une heure.

POSTE

Placé(e) sous l'autorité du Directeur du Château-Musée et en coordination avec la chargée d'accueil et la médiatrice culturelle, l'agent assure l'accueil, la surveillance et l'accompagnement des visiteurs.

Missions principales aux heures d'ouverture :

- ▶ Informer, guider, renseigner les visiteurs sur les activités proposées au sein du Château-Musée et aux alentours
- ▶ Vente des billets d'entrée et des produits « boutique »
- ▶ Surveillance des salles
- ▶ Accompagnement des visiteurs dans le maniement des casques de réalité virtuelle
- ▶ Participation aux événements organisés par le Château-Musée
- ▶ Fonction de régisseur suppléant de recettes

Missions annexes :

- ▶ Tâches administratives : rédaction de suivi de fréquentation
- ▶ Tâches de communication et de promotion : affichage et diffusion des supports de communication
- ▶ Assistant à la médiation

PROFIL RECHERCHE / COMPETENCES REQUISES

Sens de l'accueil des publics (physique et téléphonique)

Bonne présentation

Sens de l'organisation et du travail en équipe

Rigueur et discrétion

Disponibilité

Connaissance du Pack Office et du logiciel BilletWeb

Bonne orthographe

Capacité à apporter des informations autour d'un discours

Notions d'Anglais

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à Temps Complet

Horaires : 36h15 hebdomadaires **du mercredi au dimanche**

Lieu de travail : château-musée – rue Gauthier 1^{er} 77140 NEMOURS

REMUNERATION ET AVANTAGES

Rémunération statutaire selon grille indiciaire + régime indemnitaire (mensuel et annuel)

25 jours de congés annuels + 6 jours de RTT proratisés selon la durée du contrat

Avantages des enfants du personnel

Restauration collective possible

Poste à pourvoir **le 14 mai 2025**

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Madame le Maire :

- lettre de motivation et CV détaillé
- copies des diplômes et du permis de conduire

recrutements@ville-nemours.fr

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.